



«Le patrimoine est un acteur qui structure notre champ social»

UNESCO • L'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle au Patrimoine mondial de l'humanité cristallise de nombreuses interrogations auxquelles l'anthropologue Hervé Munz répond.

ISABELLE STUCKI

Voici presque quinze jours, La Chaux-de-Fonds et Le Locle fêtaient l'inscription de leur patrimoine horloger à celui, mondial, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Et l'image d'une région souvent malmenée par les médias de reprendre des couleurs. Licencié en ethnologie à l'université de Neuchâtel, Hervé Munz vient de se lancer dans une thèse de doctorat liée au patrimoine immatériel: le savoir-faire dans l'horlogerie de l'arc jurassien. Si l'anthropologue se refuse à être l'expert d'un processus en cours, il fait part de quelques observations.

Pourquoi l'inscription des deux villes au Patrimoine mondial est-elle évoquée comme une revanche?

Hervé Munz: Personne n'a jamais contesté que La Chaux-de-Fonds et Le Locle ont été des capitales dans l'histoire de l'horlogerie. Les deux villes sont encastrées dans les montagnes, l'hiver y est rude, ce qui a fait dire au magazine *Bilanz* qu'il ne faisait pas bon y vivre. Or, cette forme de coupure du monde est justement l'un des motifs fondateurs de l'horlogerie dans les Montagnes neuchâteloises. Les premiers horlogers étaient des paysans qui ont développé leur savoir-faire lorsque la mauvaise saison les isolait. Cette donne fait partie de l'imaginaire collectif du haut du canton. Pas étonnant que ses habitants parlent aujourd'hui de reconnaissance, de victoire et de revanche.

A qui cette revanche s'adresse-t-elle?

Le discours est attendu: la revanche du haut contre le bas du canton. De la même façon, on a l'impression que les Genevois prétendraient être le centre du monde, le reste de la Suisse ro-



Pour l'anthropologue Hervé Munz, cette inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO ne représente pas qu'une mention institutionnelle. «Le patrimoine horloger est un acteur du champ social qui va intervenir et avoir droit à une autorité au même titre qu'un collectif ou qu'une commune.» EDOUARD KAISER, ATELIER DE BOÎTIERS, 1893 (MUSÉE DES BEAUX-ARTS, LA CHAUX-DE-FONDS)

mande étant la périphérie. Ce n'est pas tant la véracité du propos qui est intéressante, mais bien le moment auquel les gens sont amenés à réactiver ces partitions.

Car pour désigner un patrimoine local, on a toujours besoin d'une comparaison distinctive avec d'autres repères. Dialogique, la construction du patrimoine se fait parfois en récupérant de vieux litiges. Ici, les dissensions se déplacent entre un arc jurassien artisanal, industriel, et Genève, patrie des joailliers et des orfèvres. Plutôt que de constater les différences

dans les faits, on construit des stratégies de différenciation, de contestation.

Ces stratégies semblent avoir la dent dure, non?

Je me suis étonné qu'à un jour du classement des cités horlogères au Patrimoine mondial, *La Tribune de Genève*¹ rallume la mèche en évoquant la «laideté» de l'endroit. Les petits cousins de l'horlogerie seraient-ils jaloux?

Que trouvez-vous de singulier dans cette inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO?

Que la démarche des Montagnes intervienne actuellement. Le patrimoine horloger a 200 ans. Dans les années 1970, lors de la crise du quartz, on a commencé à invoquer ce patrimoine horloger. La chose était effective, l'inscription mondiale la rend évidente. C'est pourquoi j'aime bien dire que le patrimoine a «toujours déjà» été là. Je suis également sidéré qu'il ait fallu une catégorie mondiale comme celle du Patrimoine de l'humanité pour permettre l'expression d'une identité et d'une appartenance locales.

Comment percevez-vous ce type de «patrimonialisation»?

Cette inscription ne représente pas qu'une mention institutionnelle. Elle est susceptible de cristalliser des énergies, de légitimer une série d'actions. Le patrimoine horloger est un acteur du champ social qui va intervenir et avoir droit à une autorité au même titre qu'un collectif ou qu'une commune.

Avoir conscience d'un patrimoine enjointrait la production de nouvelles actions?

Oui. Le patrimoine dynamise et ne fige rien. Le patrimoine n'est

pas une catégorie qui décrit la réalité. Il en produit une, qu'il inscrit dans le champ social. Actuellement, dans les Montagnes, il y a convergence d'intérêts envers un objet patrimonial qui produit du discours et de la visibilité.

Notez que la droite locloise invoque l'inscription des deux villes à l'Unesco pour ne pas lancer un référendum contre le crédit d'assainissement de l'ancienne Poste. Ou encore, que tout un matériel pédagogique a été mis à la disposition des écoles pour faire prendre conscience aux élèves qu'ils vivent dans un patrimoine vivant et interactif.

Alors qu'est-ce qui détermine le patrimoine?

On peut statuer longtemps sur cette définition. L'idée de patrimoine véhicule une expression, un événement particulier qui constituerait, par voie de transmission, un lien entre le présent et le passé. Cela composerait notre héritage et une continuité à travers le temps. Dans les faits, le patrimoine n'est pas une propriété ni une caractéristique de quoique ce soit. Le patrimoine est une relation que l'on instaure avec un objet en l'investissant de mémoire, d'affects. Le patrimoine se renégocie sans cesse dans nos pratiques sociales.

Le patrimoine ne «muséifie» pas le monde...

En calquant le processus muséal au monde extérieur, nous avons tendance à rigidifier notre environnement. Mais c'est au quotidien que nous consacrons les choses et les objets. Nous nous approprions de notre cadre urbain de mille manières différentes. Rien n'y est fixé définitivement: tout est dans ce va-et-vient, dans cette relation que nous entretenons avec le monde. 1

¹ *La Tribune de Genève*, 26 juin 2009.